

K

KELLER (EMILE), né le 8 octobre 1828 à Belfort (Haut-Rhin), mort le 21 février 1909 à Paris (6^e).

*Député au Corps législatif
de 1859 à 1863 et de 1869 à 1870.*

*Représentant du Haut-Rhin
de 1871 à 1876.*

*Député du Haut-Rhin de 1876 à 1881
et de 1885 à 1889.*

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. t. III, p. 451.)

Le rétablissement du scrutin uninominal pour les élections de 1889 avait enlevé un siège à la représentation du Territoire de Belfort dont Keller était jusqu'alors le député ; l'ancien rédacteur de la protestation à l'Assemblée Nationale de 1871 des députés d'Alsace et de Lorraine ne se représenta pas.

Irréductible adversaire du régime républicain, il fut un des chefs du parti catholique.

A la tête d'un grand nombre d'œuvres et d'associations catholiques, son zèle fut récompensé par un titre de comte romain et la cravate de commandeur de l'ordre de Pie IX.

Il mourut à Paris le 21 février 1909, à l'âge de 81 ans.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

KELSCH (MAXIMILIEN, JULES), né le 3 décembre 1844 à Gérardmer (Vosges), mort le 30 avril 1906 à Gérardmer.

Député des Vosges de 1898 à 1902.

Né à Gérardmer, Maximilien Kelsch était blanchisseur des toiles qui ont fait la réputation de la région lorsqu'il fut nommé maire puis conseiller général des Vosges.

Sa carrière politique nationale connut un premier début en 1893, lorsqu'il se présenta aux électeurs sous le patronage de Jules Méline et de ce que l'on appelait alors « la députation vosgienne ». Il se définissait ainsi : « franchement républicain, ancien ami et disciple de Jules Ferry ». Il ne fut pas élu. C'est à la suite d'une demande présentée par la grande majorité des maires et adjoints des cantons de Saint-Dié qu'il se représenta en 1898. Il fut élu le 8 mai par 5.598 voix contre 4.595 à Marcellat, député sortant.

Le passage de Kelsch au Palais Bourbon devait être discret et bref puisque, aux élections suivantes, le 27 avril 1902, il était battu par Ancel-Seitz, n'obtenant que 5.179 voix contre 6.725 à son principal adversaire.

Il mourut à Gérardmer, le 30 avril 1906, à l'âge de 62 ans.

KEMPF (MAURICE, JEAN), né le 26 janvier 1888 à Moyenmoutier (Vosges).

Député des Vosges de 1919 à 1924.

Maurice Kempf est un jeune filateur plein de dynamisme lorsque survient la première guerre mondiale. Sa conduite est héroïque et c'est par fidélité à la mémoire de ses compagnons de combat qu'il décide de se présenter à la députation sous la bannière de l'union nationale républicaine dont le chef de file est, dans les Vosges, le député sortant Flayelle. Cette équipe se réclamait de « la politique la plus franchement, la plus énergiquement prononcée contre la révolution sociale » mais réclamait pour la France un après-guerre lucide et résolument réformateur. C'est ainsi, en particulier, que le programme de Flayelle et de Kempf proposait l'application de la réforme fiscale par l'impôt sur le revenu, des mesures pour accroître la natalité française et l'institution du vote familial en même temps

que la reconnaissance du droit de vote aux femmes chefs de famille, en tout premier lieu aux veuves de guerre.

La liste Flayelle l'emporta sur la liste d'union républicaine et démocratique qui, cependant, comprenait quatre députés sortants, par 176.111 voix contre 145.730, Maurice Kempf obtenant 34.681 suffrages.

A la Chambre, il devait se faire remarquer lors du débat sur la proposition de loi de Georges Bonnefous tendant à proportionner la représentation nationale aux résultats du recensement du 6 mars 1921. Il s'agissait en fait de réduire le nombre des députés pour compenser le mauvais effet produit dans l'opinion publique par le relèvement du taux de l'indemnité parlementaire. Par un amendement soutenu en séance, il demanda qu'au delà de 75.000 habitants, la fraction nécessaire pour pouvoir désigner un député soit fixée à 25.000 habitants, de manière à réduire les inégalités de représentation les plus choquantes.

Battu en 1924, Kempf devait abandonner définitivement la politique active et se consacrer à l'Association des mutilés et amputés de la guerre de l'arrondissement de Saint-Dié dont il avait été, à l'origine, l'animateur.

KÉRANFLEO'H-KERNEZNÉ (HERVÉ, CHARLES, MARIE, ROGATIEU de), né le 22 octobre 1861 à Nantes (Loire-Inférieure).

*Sénateur des Côtes-du-Nord
de 1912 à 1921.*

*Député des Côtes-du-Nord
de 1921 à 1924.*

Hervé de Kéranflec'h, après avoir fait carrière dans la cavalerie, se retire avec le grade de commandant. Il vit sur ses terres de Saint-Gilles-Vieux Marché dans les Côtes-du-Nord. Il est maire de la commune et représente le canton au Conseil général. Aussi, lors du renouvellement sénatorial de 1912, se présente-t-il aux élections. Il est élu au premier tour, le 7 janvier, en troisième position derrière deux sortants, avec 658 voix sur 1.237 suffrages exprimés.

Au Sénat, Kéranflec'h reste un homme de cheval. A la veille de la guerre, le 27 mars 1913, il rappelle, aux vifs applaudissements de l'Assemblée, l'importance de la cavalerie dans les combats et il déplore l'insuffisance des effectifs. S'il intervient, en mai, sur le budget de l'agriculture, c'est à propos du service des remotes. En 1914, le 19 juin, nouvelle intervention, dans la discussion du budget de la guerre, sur le recrutement des chevaux.

La guerre venue, le commandant en retraite reprend du service à l'état-major de la XI^e région à Nantes. Cette guerre lui sera cruelle, qui lui prendra ses fils, tous deux tués à 20 ans.

Le 9 juillet 1921, les cinq sénateurs sortants sont battus d'assez loin par

une liste composée de cinq députés du département désireux de changer de paiais. Néanmoins, avec 484 voix sur 1.235 votants, Kéranflec'h est le moins mal traité des cinq non réélus.

D'ailleurs, une élection partielle à la Chambre des députés, portant sur cinq des neuf sièges des Côtes-du-Nord, lui permit, dès le mois de mai suivant, de reprendre place au Parlement. Au premier tour (17 avril), aucun candidat n'avait pu être proclamé élu, le nombre des votants (60.153) ayant été inférieur à la moitié du nombre des inscrits (151.294). Le 1^{er} mai, au deuxième tour, Kéranflec'h était élu deuxième des 4 députés de la liste dite de représentation professionnelle, le cinquième siège allant à la liste dite d'union républicaine. Il avait obtenu 44.207 voix sur 96.320 suffrages exprimés et l'emportait « au quotient ».

Député, Kéranflec'h qui siégeait à droite comme au Sénat, fit partie de la commission du commerce et de l'industrie, mais il garda sa prédilection pour les sujets touchant à la cavalerie ; le 5 décembre 1922, il intervint notamment dans la discussion du budget de l'agriculture, à propos des haras et de l'étalement privé, pour demander que le nombre des étalons soit conservé.

Hervé de Kéranflec'h ne se représenta pas aux élections générales de 1924. Il consacra sa vie à l'éducation d'une nièce qu'il avait adoptée à la mort de ses fils et à l'administration de sa commune de Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Il était officier de la Légion d'honneur.

KERGARIOU (CHARLES, MARIE de), né le 8 octobre 1846 à Ploubezre (Côtes-du-Nord), mort le 21 mars 1897 à Paris (8^e).

Député des Côtes-du-Nord de 1885 à 1897.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires français*, t. III, p. 457.)

Il fut réélu au premier tour le 22 septembre 1889, comme conservateur, par 5.867 voix contre 3.896 à Paul Guilloux sur 13.267 inscrits et 9.784 votants. Dans sa profession de foi, il se proclamait partisan de la révision constitutionnelle par une assemblée constituante et souhaitait le retour à la monarchie. A la Chambre, il fit partie de la première commission chargée d'examiner les projets de création d'un impôt sur le revenu, mais participa peu aux débats parlementaires.

Bien que déjà malade, il fut réélu le 20 août 1895 par 6.558 voix sur 12.916 inscrits et 7.486 votants. Sa maladie empirant, il vint rarement au Palais Bourbon et décéda le 21 mars 1897 en son domicile parisien. Il était âgé de 51 ans.

KERGARIOU (EDGAR, MARIE, LOUIS, AUGUSTE de), né le 26 décembre 1884 à Paris (8^e).

*Sénateur des Côtes-du-Nord
de 1939 à 1941.*

Fils du marquis de Kergariou, quoique né à Paris, ses racines bretonnes sont profondes. Aussi, après une carrière militaire terminée avec le grade de lieutenant-colonel, la Croix de guerre 1914-1918 et la Légion d'honneur, n'est-il pas étonnant de le voir maire de Lannion.

A l'âge de 54 ans, il se présente aux élections sénatoriales dans les Côtes-du-Nord ; le 23 octobre 1938, au premier tour, aucun des quarante-huit candidats n'est élu. Au second tour, les voix s'éparpillent encore sur quarante-trois candidats, mais deux obtiennent la majorité absolue — qui est encore requise — tandis que Kergariou la manque de deux voix. Il l'obtient d'ailleurs au troisième tour alors qu'elle n'est plus nécessaire et il est élu par 623 voix contre 1.233 suffrages exprimés.

Il siège donc au Sénat à partir du 10 janvier 1939. Inscrit au groupe de l'union démocratique et radicale, il fait partie de la commission des travaux publics et de la commission de l'air.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, Kergariou vote pour l'article unique du projet de loi constitutionnel proposé aux suffrages de l'Assemblée Nationale par le maréchal Pétain.

KERGORLAY (HENRI, ERNEST, MARIE, Pierre de), né le 14 septembre 1847 à Paris, mort le 29 juillet 1919 à Sainpuits (Yonne).

*Député de la Haute-Loire de 1881 à 1885
et de 1889 à 1893.*

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY. *Dictionnaire des Parlementaires français*, t. III, p. 459.)

Candidat conservateur dans la 2^e circonscription du Puy, il fut réélu au premier tour, le 22 septembre 1889, par 7 804 voix contre 6 788 à Gratuze sur 18 222 inscrits et 14 719 votants. Dans sa profession de foi il se proclamait partisan de la révision constitutionnelle afin de mettre un terme aux « abus du régime parlementaire ». Profondément catholique, il protestait contre la laïcisation des services publics et l'enseignement primaire, contre l'obligation du service militaire récemment faite aux prêtres et séminaristes.

Elu secrétaire du bureau de la Chambre en 1889 et 1890, il déposa plusieurs rapports sur les projets de loi autorisant diverses collectivités locales à contracter des emprunts et intervint en faveur de la ligne de chemin de fer du Puy à Langogne

Son mandat ne lui fut pas renouvelé : le 20 août 1893 il fut battu dès le premier tour par Henri Blanc, républicain, par 9.112 voix contre 5 094 sur 18 404 inscrits et 14.615 votants.

Il mourut en son château des Barres à Sainpuits, le 29 juillet 1919, à l'âge de 72 ans

KERGUÉZEC (GUSTAVE, YVES, MARIE, ANGE, comte de), né le 18 mai 1868 à Tréguier (Côtes-du-Nord).

Député des Côtes-du-Nord de 1906 à 1920.

*Sénateur des Côtes-du-Nord
de 1921 à 1939.*

Propriétaire terrien et publiciste, le comte de Kerguézec se signala rapidement par ses opinions avancées. Elu en 1881 conseiller général de Tréguier, il attacha son nom à l'érection de la statue de Renan sur la place de la Cathédrale.

Le 6 mai 1906, les électeurs républicains de Tréguier l'envoyèrent siéger au Palais Bourbon, par 6.736 voix contre 5.741 à de Roscoat, député sortant conservateur. Il se signala dès le 14 décembre 1906 par une intervention relative aux droits de chancellerie qui souleva quelques remous sur les bancs de la droite. Il proposa la suppression totale des titres de noblesse.

De 1906 à 1914 il intervint à diverses reprises sur les questions maritimes, agricoles et rurales, obtenant en 1911 un prélèvement progressif sur le produit des jeux dans les casinos au profit des chemins ruraux.

Mobilisé au 78^e régiment territorial d'infanterie il reprit, dès 1916, sa place au Palais Bourbon et devint rapporteur du budget de la marine, demanda à interpellier le gouvernement sur les fautes commises dans l'organisation et la conduite de la guerre sur mer (à la suite du torpillage du *Kléber* par un sous-marin) et en 1918 sur la démobilisation de l'armée de mer. En 1919, à la suite des incidents d'Odessa, il développa une interpellation sévère sur la politique diplomatique, militaire et navale en Orient, dénonçant les mauvaises conditions dans lesquelles les forces maritimes françaises y étaient maintenues et les difficultés auxquelles donnait lieu la démobilisation de l'armée d'Orient.

Elu au Sénat en 1921 et réélu en 1930, il s'y consacra exclusivement à la défense de la marine de guerre, demandant en 1921 qu'une flotte plus importante assure la défense des côtes avec la participation de nombreux sous-marins et, en 1923, que les arsenaux soient réorganisés.

Porté par ses collègues à la présidence de la commission de la marine en 1926, il prononça en 1930 un important discours sur l'organisation et l'emploi de la marine de guerre.

Il ne se représenta pas aux élections de 1939.

KERILLIS (HENRI, ADRIEN **CALLOC'H** de), né le 27 octobre 1889 à Vertheuil (Gironde).

Député de la Seine de 1936 à 1942.

Fils d'un amiral breton, Henri de Kerillis se destina d'abord à la carrière militaire. Sorti en 1912 de l'École de cavalerie, il sert comme lieutenant au début de la Grande Guerre. Dès le 2 septembre 1914 il entre en Belgique et participe, le 10 septembre 1914, au fameux raid de l'« Escadron Gironde » dans les arrières-lignes ennemies : blessé, il est fait chevalier de la Légion d'honneur et passe dans l'aviation où il se fait aussitôt remarquer par son audace. Il mène sur Karlsruhe, en juin 1916, un raid de représailles demeuré célèbre dans l'histoire des ailes : sur les neuf avions de l'escadrille des « Eperviers » qu'il commande, trois sont abattus mais ce raid fait cesser pour un temps les bombardements des villes françaises. Deux cent cinquante missions aériennes, six citations et le grade d'officier de la Légion d'honneur, une grave blessure (trépanation) : voilà ce qu'à 29 ans, le capitaine Henri de Kerillis rapportait de quarante mois de campagnes ininterrompues.

Malade et souffrant de ses blessures, il entre au sous-secrétariat d'Etat à l'Aéronautique où il est chargé de la surveillance de l'aviation de bombardement.

Dès la fin des hostilités, Kerillis démissionne de l'armée active et devient l'un des directeurs des usines Farman où il devait rester jusqu'en 1926. Chargé de mission pour cette firme, il visite l'Angleterre, l'Amérique et passe six mois à Cuba où il installe le premier aérodrome. Il participe (novembre 1923-janvier 1924) à la mission Gradis (exploration du Tanezouf) et franchit en automobile le Soudan et le Niger en une périlleuse randonnée qui lui fournit la matière de son premier livre *De l'Algérie au Dahomey en automobile*. Il n'abandonnera jamais complètement l'aviation qu'il pratiquera assidûment et un voyage aérien en 1934 lui donnera l'occasion de publier un ouvrage de critique politique *Paris-Moscou en avion*.

Dans le même temps, le goût de la politique l'orienta vers le journalisme. Entré à l'*Echo de Paris*, d'abord chargé des grands reportages, il devient rapidement chef des services de la politique intérieure. Se consacrant exclusivement à cette nouvelle activité, il poursuit néanmoins ses grands voyages d'enquête, parcourt les continents et rencontre les plus grands hommes d'Etat. Ses récits de voyages et ses impressions politiques sont contenus dans plusieurs ouvrages : *Du Pacifique à la mer Morte, Faisons le point. L'Italie nouvelle*.

Il exprime quotidiennement ses idées politiques dans l'*Echo de Paris*, puis dans l'*Epoque*; républicain national et libéral, il souhaite une réforme constitutionnelle pour résoudre la crise du parlementarisme; profondément patriote et convaincu que la faiblesse n'écarte pas la

guerre, il mène d'ardentes campagnes pour la défense nationale : adversaire des « sanctions » contre l'Italie en 1935, il ne croit pas à une détente entre la France et l'Allemagne. Tantôt il combat l'entente avec la Russie dans la mesure où, selon lui, celle-ci cherche à intervenir dans la politique française par l'intermédiaire du parti communiste, tantôt il reste convaincu de la nécessité des « alliances orientales » sur le plan de la politique extérieure.

En 1926, il est désigné comme second de liste de Paul Reynaud à une élection partielle dans le 2^e secteur de Paris, le 14 mars 1926 : en tête au premier tour avec respectivement 47.223 et 47.075 voix sur 191.730 inscrits et 118.555 votants, contre 37.658 voix à Jacques Duclos, 15.628 voix au candidat socialiste et 11.758 au candidat radical, Paul Reynaud et Henri de Kerillis sont battus au second tour, avec 61.758 et 61.582 voix sur 134.631 votants, par Jacques Duclos (63.254 voix) et Fournier (63.140 voix) du parti communiste, qui l'emportent grâce au désistement socialiste et radical.

Frappé par la division, la faiblesse et la pauvreté des « partis nationaux », il a alors l'idée de fonder le « Centre de propagande des républicains nationaux » alimentant la rédaction de 350 petits journaux d'opinion et fournissant aux candidats de toutes nuances (fédération, alliance, démocrates, radicaux nationaux, indépendants) des tracts, des affiches, des films, etc... Grâce à plus de 40.000 donateurs militants il fonde plus de 400 comités, 75 cours d'orateurs dans les grandes villes de France qui rencontrent un grand succès : celui de Paris, de 30 élèves en 1927, passe à 1.050 en 1935.

Henri de Kerillis se représente les 1^{er} et 8 mai 1932 dans la 2^e circonscription du VII^e arrondissement de Paris : il arrive en tête au premier tour avec 3.018 voix sur 10.873 inscrits et 9.355 votants, mais il est battu au second tour par Dommenge qui recueille 3.781 voix.

Elu conseiller général de la Seine pour le canton de Neuilly, il s'y présente aux élections du 26 avril 1936, le député sortant renonçant à son mandat. Henri de Kerillis est élu dès le premier tour, par 5.161 voix sur 12.000 inscrits et 10.264 votants.

A la Chambre, il s'inscrit au groupe des indépendants républicains, fort de 13 membres et présidé par Georges Mandel et fait partie de la commission des affaires étrangères.

S'il vote successivement contre les deux cabinets Blum, le premier cabinet Chautemps, pour le cabinet Daladier, contre le cabinet Paul Reynaud ; s'il vote contre la loi de 40 heures, la loi sur les conflits du travail, pour les congés payés, contre les budgets de 1937 et 1938, mais pour les budgets de 1939 et 1940, son activité parlementaire s'exercera exclusivement en matière de politique extérieure. Dès son interpellation de juin 1936, il attire l'attention du parlement sur les risques de guerre, les menaces pesant notamment sur l'Autriche, la

Tchécoslovaquie et la France. Il s'oppose à la politique de désarmement du front populaire et demande la constitution du corps blindé suggéré par le commandant de Gaulle. Quelques mois plus tard, il publie un nouveau livre : *Français, voici la guerre*.

En décembre 1936, il critique la politique de non-intervention en Espagne, estimant que la France aurait dû aider le général Franco, évitant ainsi de le laisser en tête à tête avec l'Allemagne et l'Italie. En janvier 1937, il stigmatise la faiblesse de notre défense nationale, en particulier en ce qui concerne l'aviation, la défense anti-aérienne et la défense passive.

Après les accords de Munich, il est le seul député non communiste à s'indigner contre la politique de résignation et d'abandon, contre le « lâchage » de la Tchécoslovaquie et, dans le scrutin sur le renvoi à la suite des interpellations déposées, il refuse sa confiance au gouvernement, mais la lui rend toutefois au cours du débat suivant concernant les pleins pouvoirs pour le redressement économique et financier.

En janvier 1939, il interpelle une dernière fois sur la politique étrangère : montrant que les abandons successifs, loin d'éloigner le conflit, laissent la France chaque fois un peu plus isolée, un peu plus faible et un peu plus menacée, il estime que le seul moyen de sauvegarder la paix serait une vaste coalition de tous les Etats intéressés de l'Europe de l'Ouest, mais aussi du Centre et de l'Est, incluant même l'U.R.S.S.

Enfin, en janvier 1940, au cours du débat sur l'exclusion des parlementaires communistes, il dénonce les menées défaitistes et proallemandes de la « Cagoule » et de certains milieux bourgeois.

À la chute du cabinet Reynaud, le 16 juin 1940, menacé d'arrestation (comme Mandel qui sera incarcéré quelque temps), « constatant qu'il ne pouvait plus rien faire pour son pays qui mettait bas les armes », mais n'acceptant pas la défaite et désirant poursuivre la lutte, il s'échappe de Bordeaux sur un petit avion de tourisme piloté par son frère, se réfugie en Angleterre et vers la mi-juillet aux Etats-Unis.

KERJÉGU (JAMES, MARIE-ANTOINE MONJARET de), né le 27 février 1846 à Trévarez-Saint-Goazec (Finistère), mort le 23 décembre 1908 à Paris (8^e).

Député du Finistère de 1889 à 1908.

James de Kerjégu est issu d'une vieille famille bretonne dont plusieurs membres ont fait partie des Etats de Bretagne. Son père, François-Marie, Jacques de Kerjégu a été député, puis sénateur et président du Conseil général du Finistère, deux de ses oncles étaient également parlementaires : l'amiral de Kerjégu, député puis sénateur des Côtes-du-

Nord et Louis de Kerjégu, député de Brest.

Entré dans la diplomatie en 1867, James de Kerjégu fut attaché à la légation de Buenos Ayres, puis envoyé au Paraguay pour obtenir la délivrance des Français qui y étaient retenus. Il est à Vienne en 1869, en 1870 il rentre en France sur sa demande. Aussitôt nommé lieutenant aux mobiles du Finistère, il prend part aux différentes opérations du siège de Paris.

Après la guerre, Kerjégu fut attaché à la Direction politique puis envoyé comme secrétaire de la mission française au quartier général allemand pendant l'occupation à Nancy et à Verdun sous les ordres de Saint-Vallier. Pendant deux ans il fut attaché au cabinet du duc Decazes, ministre des Affaires étrangères, puis il fut envoyé, en 1875, en Serbie comme chargé d'affaires et fait chevalier de la Légion d'honneur à son retour, en 1876. Il fut ensuite secrétaire à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, puis à celle de Berne et mis en disponibilité sur sa demande en 1870.

James de Kerjégu se consacra alors à l'étude des questions économiques ; s'occupa d'agriculture et d'élevage. C'est sur l'une de ses propriétés qu'a été établie l'Ecole d'agriculture du Finistère, établissement qui a remplacé la ferme-école de Trévarez, dirigée pendant trente ans par ses père et oncle et qui fournit dans le département un grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs distingués.

Candidat républicain dans l'arrondissement de Quimperlé, dont il était conseiller général, aux élections du 22 septembre 1889, James de Kerjégu fut élu sans concurrent par 7.566 voix sur 8.037 votants et 13.871 inscrits. Il fut réélu dans les mêmes conditions (sauf en 1902 où son unique opposant recueillit 35 voix) aux élections du 20 août 1893 (8.338 voix sur 8.751 votants et 14.169 inscrits), du 8 mai 1898 (10.411 voix sur 10.932 votants et 15.167 inscrits), du 27 avril 1902 (11.620 voix sur 12.004 votants et 16.682 inscrits).

Ses cinq professions de foi le montrent républicain convaincu, homme d'ordre, de progrès et de liberté ; aussi est-il partisan de l'union de tous les républicains, de la stabilité ministérielle, de la liberté religieuse, d'une exécution loyale du Concordat et d'une politique de paix à l'extérieur.

Membre de la commission du budget et de la marine, il fut dès son premier mandat l'auteur de plusieurs rapports sur le pari mutuel, l'inscription maritime et le permis de navigation.

Il fut particulièrement actif de 1893 à 1898 : continuant à se passionner pour la défense des marins et des agriculteurs, il reprit ses rapports sur l'inscription maritime et le permis de navigation et rapporta le budget de la marine en 1895, 1897 et 1898. Sur le plan social, il demandait l'institution de l'assistance publique, de caisses de retraites ouvrières et d'assurance contre l'accident et la maladie.

Son activité déclinait au cours des législatures suivantes : il ne fit plus de rapports mais continua à combattre pour ses idées. Il s'opposa à l'impôt personnel progressif sur le revenu global qu'il jugeait inquisitoire et injuste et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, demandant le maintien du Concordat. Il vota le service militaire de deux ans mais en rejetant tout affaiblissement de la puissance militaire française. Il vota également pour l'assistance aux vieillards et les retraites ouvrières mais en refusant d'en faire une obligation. Sur le plan économique agricole il se déclara « chaud partisan de Méline ».

Il devait décéder au cours de son cinquième mandat, le 23 décembre 1908, à Paris, à l'âge de 62 ans.

KERMENGUY (EMILE, LOUIS, CILLART, vicomte de), né le 1^{er} décembre 1810 à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), mort le 27 novembre 1893 à Paris (7^e).

*Représentant du Finistère
à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876.
Député du Finistère de 1876 à 1893.*

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires*, t. III, p. 459.)

Aux élections générales du 22 septembre 1889, le vicomte de Kermenguy est à nouveau élu au premier tour dans la 2^e circonscription de Morlaix, par 10.468 voix contre 3.224 à Lacaze, républicain, sur 13.726 votants. Réélu au premier tour le 20 août 1893, il obtient 8.849 voix contre son adversaire républicain Caill qui n'en réunit que 4.605, sur 13.549 votants.

L'âge et la maladie ne lui permettent plus d'être assidu aux séances.

Il meurt le 27 novembre 1893, à l'âge de 83 ans, en son domicile parisien.

KERNIER (JACQUES, MARIE, HENRI LE CARDINAL, marquis de), né le 16 août 1862 au Val-d'Izé (Ille-et-Vilaine), mort le 3 juillet 1932 au Val-d'Izé.

Député d'Ille-et-Vilaine de 1912 à 1919.

A 25 ans, le marquis de Kernier devient maire de Val-d'Izé, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il était également conseiller général du canton de Vitré-Ouest.

Il est candidat pour la première fois lors de l'élection partielle qui a lieu dans l'arrondissement de Vitré le 14 avril 1912. Il est élu sans concurrent par 12.388 voix sur 15.185 suffrages exprimés.

A la Chambre, il devient membre de la commission des postes et télégraphes

Il est réélu aux élections générales du 26 avril 1914, par 10.731 voix contre 5.866 à Porée, sur 16.894 votants.

Kernier s'inscrit au groupe des droites et devient membre de plusieurs commissions : postes et télégraphes, réforme judiciaire, réparation des dommages de guerre, assurance et prévoyance sociales.

Pendant la Grande Guerre, il participe en comité secret à la discussion des ordres du jour motivés concernant les affaires de Grèce et l'attitude des délégués à la conférence de Stockholm.

Le marquis de Kernier a toujours eu des opinions royalistes et catholiques. Lors des élections générales de 1914, il s'adressait ainsi à ses électeurs : « Que vos votes éclairés, nets et courageux forment le 26 avril un faisceau d'union et de force tel que toute opposition antichrétienne et antipatriotique vienne se briser contre lui. En avant ! Pour Dieu ! Pour la France ! Pour le pays de Vitré ! »

En 1919, il est candidat sur la liste du comité d'union nationale qui emporte trois sièges, alors que la liste républicaine en compte quatre et les socialistes un. Il n'obtient que 44.172 voix sur 114.347 votants, ce qui ne lui permet pas d'être élu.

Le marquis de Kernier meurt le 3 juillet 1932 au château de Boiscornillé, à Val-d'Izé. Ses obsèques civiles lors de l'affaire de l'Action française firent beaucoup de bruit.

Il était commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

KEROUARTZ (FRÉDÉRIC, marquis de), né le 6 mai 1858 à Guingamp (Côtes-du-Nord), mort le 26 juin 1930 à Paris

Député des Côtes-du-Nord de 1898 à 1902.

*Sénateur des Côtes-du-Nord
de 1912 à 1921.*

Fils du marquis Albert de Kérouartz, Frédéric de Kérouartz vécut constamment sur ses terres du canton de Callac qu'il représenta au Conseil général des Côtes-du-Nord et dont il présida le comice agricole jusqu'à sa mort.

Elu député libéral indépendant par 6.918 voix contre 5.644 au républicain Quéré, le 8 mai 1898, il ne demeura que quatre ans au Palais Bourbon, où il n'eut quasiment aucune activité.

En 1912, par 628 voix sur 1.257 votants, les électeurs sénatoriaux l'envoyèrent siéger au Luxembourg.

Il prit part en 1914 à la discussion de l'impôt sur le revenu.

Sa défaite aux élections de 1921, où il n'obtint que 356 voix sur 1.235 votants, marque la fin d'une carrière parlementaire sans éclat.

Il meurt le 26 juin 1930 à Paris, âgé de 72 ans.

KEROUARTZ (ALBERT, *Oswen* de), né le 11 septembre 1898 à Francwarel (Belgique).

Député des Côtes-du-Nord de 1930 à 1936.

Fils de Frédéric et de Louise d'Andigné, Oswen de Keroüartz naquit le 11 septembre 1898 à Francwarel (Belgique). Titulaire du baccalauréat, bachelier en droit, ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, il fut ingénieur au Gaz de Paris de 1921 à 1926.

Ses études avaient été interrompues par la mobilisation, le 25 décembre 1917. Aspirant d'artillerie, sa conduite brillante lui valut la Croix de guerre et il fut nommé sous-lieutenant le 15 septembre 1918. Il fut détaché, le 6 octobre 1924, comme ingénieur de la mission interalliée de contrôle des usines de la Ruhr (M.I.C.U.R.).

Se consacrant ensuite à la gestion de ses domaines bretons, Oswen de Keroüartz — le 30 janvier 1930, Yves Le Trocquer, député des Côtes-du-Nord (2^e circonscription de Guingamp), élu sénateur le 20 octobre 1929, ayant donné sa démission de député — se présenta alors sous l'étiquette « républicain de gauche ». Au premier tour de scrutin il arriva en seconde position avec 3.273 voix contre 3.598 voix à Loth (radical-socialiste). Les deux autres candidats s'étant retirés, il fut élu, le 13 avril, au second tour de scrutin avec 6.512 voix contre 6.445 à Loth.

Keroüartz se représenta aux élections de mai 1932. Arrivé en tête au premier tour avec 6.996 voix contre 6.746 à Loth, il fut réélu au deuxième tour battant Loth par 7.867 voix contre 7.727. Enfin, en 1936, bien qu'arrivé en tête au premier tour, sous l'étiquette d'union républicaine démocratique (U.R.D.), avec 7.074 voix contre 6.853 à Serandour (radical-socialiste) et 871 voix à Le Maner (P.C.), il fut battu au deuxième tour, n'obtenant que 7.717 voix contre 7.827 à Serandour. Il resta cependant maire de Bulat-Pestivien (élu en 1935) et conseiller général du canton de Callac (élu le 1^{er} septembre 1935, réélu le 10 octobre 1937). Il était en outre président du comité agricole de Callac (depuis 1930), président de la mutuelle hippique du canton de Callac, président fondateur du syndicat d'électricité de la région de Callac.

A la Chambre des députés, Oswen de Keroüartz s'inscrivit au groupe indépendant d'action économique, paysanne et sociale. Membre de la commission d'hygiène en 1930 puis de la commission de l'agriculture (1932), il se préoccupa essentiellement des problèmes agricoles, notamment des questions forestières et céréalières ainsi que de la détaxe des carburants utilisés par les exploitants agricoles, des difficultés de l'élevage et de la protection des légumes français.

Le 7 juin 1932, il ne prit pas part au vote approuvant la politique générale du gouvernement Herriot. Il vota pour le gouvernement Doumergue (15 février 1933); pour les crédits visant à renforcer

la couverture défensive de la France (15 juin 1934); pour l'allongement de la durée du service militaire (15 mars 1935); pour les pleins pouvoirs économiques au gouvernement Laval (7 juin 1935); contre le traité franco-soviétique (27 février 1936).

KERSAUSON-VIEUX-CHATEL

(LOUIS, JOSEPH, MARIE, comte de), né le 7 août 1850 à Morlaix (Finistère), mort le 18 avril 1928 à Paris (8^e).

Député du Finistère de 1885 à 1889.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*, t. III, p. 462 à KERSAUSON-PENNENDREFF.)

(La notice citée ci-dessus comporte une double erreur : Louis de Kersauson appartenait à la branche du Vieux-Châtel et non à celle de Pennendreff d'une part, et d'autre part, était le fils de Ludovic Marie François de Kersauson-Vieux-Châtel et de Marie Louise Françoise du Dresnay et non d'Armand Casimir Marie Victor, vicomte de Kersauson-Pennendreff (1809-1871) représentant en 1851 et en 1871).

Le comte de Kersauson avait eu raison de se méfier du rétablissement du scrutin d'arrondissement car il ne lui fut pas favorable : il fut en effet battu dans la 1^{re} circonscription de Morlaix avec 5.282 suffrages sur 13.918 votants contre 8.528 au docteur Clech qui fut élu.

Il abandonna dès lors la vie politique pour se consacrer à ses propriétés et mourut le 18 avril 1928 à Paris, à l'âge de 78 ans.

KERVENOAEEL (EMILE, JULES, MARIE, GABRIEL de JOUAN DE), né le 4 octobre 1862 à Nantes (Loire-Inférieure).

Député de la Vendée de 1924 à 1928.

Le comte Emile de Jouan de Kervenoael était le fils de l'intendant général Henry de Kervenoael et d'Antoinette Maillard de La Gournerie. Son père, issu d'une très vieille famille bretonne, s'était installé en Vendée à la suite de son mariage dans une des plus anciennes familles de Vendée. Le comte Emile de Kervenoael fit des études de droit qu'il termina après avoir obtenu le grade de docteur.

Président de l'union des chefs de famille de Vendée, du comité de Luçon de l'œuvre des bons enfants (orphelins de la guerre), du syndicat agricole et de la société de secours mutuels de La Verrie, secrétaire général de la Société d'émulation de la Vendée, président d'une société de préparation militaire, il déploya une grande activité sociale, culturelle et patriotique. Il créa pendant la guerre de 1914 un hôpital auxiliaire très apprécié par le Service de santé.

Il se présenta aux élections du 11 mai 1924 sur la liste du cartel vendéen

d'union nationale qui, avec 53.155 voix de moyenne sur 118.025 électeurs inscrits, 103.924 votants et 101.065 suffrages exprimés, emporta les six sièges en compétition. La liste d'union républicaine avait recueilli en moyenne 41.248 suffrages, celle du bloc ouvrier-paysan (communiste) 3.510.

Il ne s'affilia à aucun groupe politique, fut membre des commissions de l'agriculture, d'assurance et de prévoyance sociales, des finances.

Il spécialisa son activité parlementaire dans deux domaines : d'une part, les affaires sociales, ce qui lui valut d'être nommé membre du comité consultatif des assurances contre les accidents du travail ; d'autre part, les monnaies et médailles et l'imprimerie nationale, dont il rapporta les budgets.

Il intervint à plusieurs reprises pour soutenir les intérêts des familles nombreuses. Il défendit à la tribune ses convictions d'extrême-droite. C'est ainsi que le 19 juin 1924, participant à la discussion d'interpellations sur la politique générale du premier cabinet Herriot, il critique vivement le président du Conseil, auquel il reprocha notamment ses déclarations en faveur de la réintégration par les compagnies, des cheminots révoqués pour faits de grève, son soutien à la S.D.N., « Babel internationale de la judéo-maçonnerie », sa politique religieuse et scolaire. Partisan de l'impôt réel, « seule réforme utile qu'avait apportée la Révolution française », il dénonça l'impôt personnel « avec ses vexations, les inquisitions et les injustices qu'il entraîne ». Hostile au principe du service militaire obligatoire, il ne s'en prononçait pas moins contre la réduction du service militaire.

Son hostilité au gouvernement du cartel des gauches le conduisit à repousser le budget, ce dont il s'expliqua à la séance du 28 février 1925.

Il prit encore la parole le 21 avril 1925 pour exprimer sa défiance au 2^e cabinet Painlevé, attaquant personnellement son chef et Joseph Caillaux, ministre des finances.

Le 8 mars 1927, il dit au contraire sa confiance au gouvernement Poincaré dans l'affaire des dettes interalliées.

Le 11 décembre 1927, il intervint dans la discussion budgétaire pour s'opposer à l'introduction de la gratuité dans l'enseignement secondaire par le biais d'un article de la loi de finances, indiquant sa préférence pour un système de bourses attribuées aux enfants pauvres particulièrement intelligents.

Le 14 mars 1928, parlant au nom de ses amis de Vendée, de Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, il expliqua son abstention lors du vote de la loi sur les assurances sociales qu'il aurait voulu organisées graduellement dans le cadre des professions et des régions.

Il se présenta aux élections des 22 et 29 avril 1928, dans la 2^e circonscription de la Roche-sur-Yon, mais fut battu par Auguste Durand, candidat U.R.D. Il obtint

au premier tour, sur 20.706 suffrages exprimés, 8.919 voix contre 9.269 à Durand, 2.284 à Roch (républicain de gauche), 154 à Mussier (communiste) et 80 à Etanchaud (S.F.I.O.). Au second tour, tandis que Durand s'assurait 11.941 voix, le comte de Kervenoaël n'en conservait que 8.152.

KIÉNER (CHRISTIAN, HENRI), né le 16 novembre 1807 à Hunawirh (Haut-Rhin), mort le 23 mars 1896 à Paris.

Sénateur du Haut-Rhin de 1882 à 1896.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*, t. III, p. 464.)

Réélu en 1891 par 658 voix sur 992 votants, Kiéner ne devait plus intervenir au Luxembourg. Il mourut le 23 mars 1896, dans sa 89^e année.

Ses collègues conservèrent le souvenir d'un homme modéré et courtisé autant que ferme dans ses convictions.

KLOPSTEIN (FRENZ, baron de), né le 18 avril 1837 à Val-et-Châtillon (Meurthe), mort le 7 mars 1895 à Ville-en-Woevre (Meuse).

Député de la Meuse de 1876 à 1881.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*, t. III, p. 465.)

Le baron de Klopstein qui avait déjà renoncé à se présenter aux élections de 1881 abandonna la vie publique pour se consacrer à ses terres et à Ville-en-Woevre, où il mourut le 7 mars 1895 à l'âge de 58 ans.

KLOTZ (LOUIS-LUCIEN), né le 1^{er} janvier 1868 à Paris, mort le 15 juin 1930 à Paris.

Député de la Somme de 1898 à 1925

Sénateur de la Somme de 1925 à 1928

Ministre des Finances

du 3 novembre 1910 au 2 mars 1911.

du 27 juin 1911 au 22 mars 1913

et

du 12 septembre 1917 au 20 janvier 1920

Ministre de l'Intérieur

du 22 mars au 9 décembre 1913.

Avocat à la cour d'appel de Paris, Louis-Lucien Klotz fut attiré très tôt par le journalisme politique. Il avait à peine 20 ans qu'il rompit des lances avec Barrès au sujet du boulangisme. Entré au *Voltaire* en 1892, il devait en devenir le rédacteur en chef en 1895, puis le directeur politique.

Candidat aux élections législatives de 1893 dans la Somme, il fut battu par

Georges Bon, mais le 23 juin 1895 il devenait conseiller général de Rosières. Moins d'un an après, il manquait de peu le siège de député de Montdidier, lors d'une élection partielle le 19 janvier 1896, par 7.178 voix contre 8.095 à son concurrent Hennard, élu.

Aux élections générales de 1898, il fit campagne pour l'impôt sur le revenu et la retraite des vieux et fut élu avec 8.123 voix, au premier tour.

Il fut dès lors constamment réélu jusqu'en 1924, et ce toujours au premier tour : en 1902, par 9.053 voix contre 6.921 à Hurrel sur 16.167 votants ; en 1906, par 8.068 voix sur 15.681 votants contre 5.594 à Thomas et 1.627 à Rodrigues ; en 1910, par 10.688 voix sur 13.875 votants, 897 voix se portant sur Leclercq, mais 2.294 bulletins étant considérés comme nuls ; en 1914, enfin, par 8.489 voix sur 13.605 votants contre 1.989 à Delaporte et 1.772 à Journé. Le scrutin de liste ayant été rétabli en 1919, Klotz est réélu à la tête de la liste de concentration républicaine, avec 47.283 voix sur 101.572 votants ; en 1924, il est réélu une dernière fois, à la tête de la liste d'action républicaine, avec 47.503 voix sur 116.340 votants.

Député des plus actifs, membre, et bientôt président de la commission des douanes, puis rapporteur général du budget, il fut fréquemment appelé à intervenir, principalement mais non exclusivement, en matière financière, demandant en 1899 une stricte réglementation du travail des femmes et des enfants, en 1900, la création de chambres d'agriculture, la progressivité du droit de succession, la réforme du régime des hypothèques, en 1901, l'adoption du scrutin de liste, en 1904, le rachat des réseaux de chemins de fer de l'Ouest et du Midi. Il vota les lois contre les congressistes.

Appelé à siéger aux conseils du gouvernement à partir de novembre 1910, il fut d'abord ministre des finances du second cabinet Briand, du cabinet Cailiaux, du premier cabinet Poincaré, des 3^e et 4^e cabinets Briand et, en dehors d'une brève interruption de trois mois en 1911, il demeura ainsi à la rue de Rivoli pendant deux ans et demi. Son principal souci fut l'institution de l'impôt sur le revenu, qui ne devait se réaliser qu'en 1914. Mais il faut signaler en outre, à son actif le vote, en 1910, d'un nouveau tarif douanier, en réponse aux mesures protectionnistes prises par les États-Unis, et de nombreuses interventions afin de hâter le vote du budget : signé le 28 juin 1910, celui de 1911 ne devait être adopté que le 12 juillet 1911.

Après un court passage place Beauvau en avril et mai 1913, lors de la difficile période des manifestations contre la loi de trois ans, Klotz retrouva son siège de député jusqu'à la fin de 1917.

À la mobilisation, il servit comme chef d'escadron d'artillerie au gouvernement militaire de Paris, puis dirigea le service de la censure au 2^e Bureau

Revenu au Palais Bourbon en novem-

bre 1914, il y présida les commissions du budget et des dommages de guerre.

Clemenceau fit de lui son ministre des finances et ne semble pas avoir eu à s'en féliciter puisqu'il devait plus tard le considérer comme « le seul juif qui n'entende rien aux questions d'argent » et même tenir à son sujet des propos dont la verve toute militaire renforçait encore le caractère désobligeant. En fait, la politique financière de Klotz se résumait en quelques mots : « Faire payer l'Allemagne » et il ne put que protester vainement quand il constata que l'on ne pourrait tirer du Reich plus de 75 milliards.

Après ses dernières fonctions ministérielles, Klotz siégea encore cinq ans au Palais Bourbon, où il continua à intervenir pour réclamer le paiement des dettes allemandes.

En 1925, il fut élu sénateur et consacra l'essentiel de son activité au Luxembourg, où il siégea sur les bancs de la gauche démocratique, à un important rapport sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre, qu'il présenta en séance le 9 février 1928.

Hélas, Klotz, qui avait tant de fois déploré que l'Allemagne ne payât pas ses dettes, crut pouvoir imiter son exemple Malchanceux en bourse, il signa des chèques sans provision, fut accusé d'escroquerie et dut démissionner de son siège de sénateur le 14 décembre 1928. Condamné à deux ans de prison le 12 juillet 1929, il fut libéré conditionnellement deux mois plus tard et survécut moins d'un an à ces pénibles événements. Il devait mourir à Paris le 15 juin 1930, à l'âge de 62 ans.

KNIGHT (AMÉDÉE, ALEXIS, AUGUSTIN), né le 17 juillet 1852 à Saint-Pierre-de-la-Martinique, mort le 16 avril 1916 à la Martinique.

Sénateur de la Martinique de 1899 à 1916

Amédée Knight rallia la métropole pour faire ses études à Paris. Admissible en 1868, à 16 ans, à l'École navale, il entre à l'École centrale à 18 ans, en 1870. En possession de son diplôme d'ingénieur, il s'occupe d'abord en France de sucrerie, de métallurgie, avant de rentrer en 1878 à la Martinique. S'associant d'abord avec son père, il fonde ensuite ses propres distilleries et divers établissements agricoles consacrés à la culture de la canne à sucre ainsi que du cacao ou du café.

Cette importante position le conduisit tout naturellement au conseil municipal de Saint-Pierre, où il devient adjoint au maire, puis au Conseil général où il représente le canton de Lamentin en 1893 et celui de Basse-Pointe en 1899 et qu'il préside.

Il ne lui restait plus qu'à briguer un siège de sénateur : le décès de Vincent Allegre le 18 mai 1899 va lui en fournir l'occasion : il est élu le 13 août suivant par 197 voix contre 75 à Sainte-Luce.

conservateur. Son mandat lui est renouvelé le 7 janvier 1906 par 136 voix contre 78 à Clerc sur 215 votants.

Membre de la gauche démocratique, Amédée Knight se préoccupa surtout à la Haute Assemblée des intérêts de son île, pour laquelle il fit beaucoup après la catastrophe de l'éruption de la montagne Pelée, avec l'ardeur et la passion qui caractérisaient ses interventions.

Eloigné du Sénat par la maladie, il cessa de prendre part à ses travaux au moment de la guerre de 1914.

Il devait mourir dans son île natale, le 16 avril 1916, à l'âge de 64 ans.

KOECHLIN (ARTHUR), né le 5 septembre 1829 à Mulhouse (Haut-Rhin), mort le 5 février 1895 à Grasse (Alpes-Maritimes)

Député du Nord de 1888 à 1889.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY. *Dictionnaire des Parlementaires*. t. III, p. 467)

Les opinions boulangistes qui l'avaient fait élire en 1888 vont être, au renouvellement de septembre 1889, la cause de son échec. Arrivé largement en tête dans la 1^{re} circonscription de Lille le 22 septembre, il est victime, au scrutin de ballottage, des désistements des candidats en présence en faveur de Werquin, élu avec 6.890 voix sur 11.439 votants, alors qu'il rassemble 4 376 voix, ne gagnant que 350 voix sur le premier tour.

Il quitte désormais la politique et partage son temps entre sa propriété du Cap d'Antibes et de nombreux voyages aux Indes, dans le Caucase, en Extrême-Orient, en Laponie, voyages dont il rapporte des croquis, des dessins et de nombreuses relations qui seront publiés.

Il meurt le 5 février 1895 à Grasse dans sa 66^e année.

KRANTZ (CHARLES, Camille, JULIEN), né le 24 août 1848 à Dinozé, commune d'Arches (Vosges), mort le 30 avril 1924 à Paris (7^e)

Député des Vosges de 1891 à 1910.

*Ministre des Travaux publics
du 1^{er} novembre 1898 au 5 mai 1899*

*Ministre de la Guerre
du 6 mai 1899 au 21 juin 1899*

La carrière politique de Camille Krantz est celle d'un « notable » et d'un technicien que ses activités successives et ses compétences amènent tout naturellement à solliciter un mandat parlementaire

Il appartenait en outre à une vieille famille vosgienne, originaire de Sarrelouis, attachée depuis longtemps aux affaires publiques : un ancêtre avait été « fontainier du Roi » Stanislas Leczinski,

un oncle, Sébastien Krantz, représentant à l'Assemblée Nationale de 1871 et sénateur inamovible, un cousin, le vice-amiral Jules Krantz, ministre de la marine en 1889. Ayant grandi dans un milieu industriel actif et prospère — son grand-père, ses oncles dirigeaient les papeteries de Dinozé, Docelles et Rantfaing que son père représentait à Paris —, il fut destiné à l'École polytechnique d'où il sort dans les premiers en 1870. Après la guerre, où il sert en qualité de lieutenant au 8^e régiment d'artillerie dans les Vosges, en Alsace et en Franche-Comté, il est ingénieur des Manufactures des tabacs de l'Etat ; mais il adjoint rapidement une spécialisation de juriste à ses connaissances techniques, devient maître des requêtes au Conseil d'Etat, puis professeur de droit administratif à l'École des ponts-et-chaussées.

C'est à la faveur d'une élection partielle qu'il obtint son premier mandat de député, le 22 février 1891. Le représentant de la 1^{re} circonscription d'Epinal, Brugnot, ayant été élu sénateur le 4 janvier, Camille Krantz enleva le siège au premier tour avec 7.349 voix contre 2.465 à son concurrent Hondaille, sur 14.984 inscrits et 10.090 votants. Jusque'en 1890, il devait toujours l'emporter dans la même circonscription, avec la même aisance, dès le premier tour.

Aux élections générales du 20 août 1893, il ne laissait que 432 voix à son adversaire Parisot, candidat agricole, et totalisait 6.935 suffrages sur 15.057 inscrits et 9.191 votants. Le 8 mai 1898, le même adversaire ne réunissait que 933 voix face aux 8.309 bulletins de Camille Krantz, sur 15.742 inscrits et 10.422 votants.

Victoire presque aussi brillante, le 22 avril 1902 : 8.728 voix contre 2.428 à M. Lapique, radical, sur 15.778 inscrits et 11.640 votants.

Et si, le 8 juillet 1906, la compétition était plus serrée, il distançait tout de même très largement son principal concurrent, Gilbert Renaud, radical, avec 7.965 suffrages contre 4.410 sur 16.320 inscrits et 13.050 votants.

Camille Krantz entre dans cette Chambre de la 5^e législature avec un programme fermement républicain et nettement libéral. Quoiqu'il n'ait jamais manifesté de sympathie particulière pour Waldeck-Rousseau, il aurait pu cependant se définir comme lui : « républicain modéré, mais non modérément républicain »

En 1891, il est le rapporteur d'une commission chargée d'examiner les pétitions des porteurs de titres du Canal de Panama et conclut en demandant que les pouvoirs publics n'interviennent pas pour essayer de sauver l'affaire.

Par son activité parlementaire débordante au cours de la 6^e législature, il tente de faire passer dans les faits cette politique de ferme modération et de sage progrès qu'il promettait à ses électeurs.

Technicien des problèmes économiques et financiers certes, Camille Krantz ter-

mine la 6^e législature avec une influence politique qui déborde largement celle d'un rapporteur général. Membre influent du groupe des républicains progressistes, il est à la charnière d'une majorité fluctuante oscillant entre le conservatisme et le radicalisme.

Quand s'ouvre la 7^e législature, il est une des personnalités marquantes de la Chambre, qui l'élit comme troisième vice-président, le 9 juin 1898. A la tête de 250 républicains progressistes, fort des 3.000.000 de voix obtenues aux élections, il est, pendant deux ans, l'un de ceux dont dépend la vie des fragiles combinaisons ministérielles. Dans un discours incisif, il s'oppose d'emblée, le 30 juin 1898, au cabinet radical homogène d'Henri Brisson, qui ne survit pas longtemps à la défiance qu'il lui manifeste. Sa présence au sein d'une équipe constituée par Poincaré le 16 juin 1899 contribue — sa franchise ne lui valant pas que des amis — à faire échouer la tentative, tandis que Waldeck-Rousseau voit, le 19 juin, son premier essai condamné, notamment par l'exclusive qu'il a lancée contre Millerand.

Entre-temps, cependant, la constitution du 4^e cabinet Dupuy, tentant ce juste équilibre entre les modérés et les radicaux, qui caractérisait la nuance politique de Camille Krantz, l'avait mis à la tête du ministère qu'il connaissait le mieux, celui des Travaux publics (1^{er} novembre 1898) où il eut la délicate mission de concilier l'esthétique et les perspectives de Paris avec les bouleversements entraînés par l'Exposition de 1900. Puis, à la démission de Freycinet, quatrième ministre de la guerre à résigner son portefeuille pour n'avoir pu concilier la révision du procès Dreyfus avec « l'honneur de l'armée », il n'hésita pas, le 6 mai 1899, au moment où l'affaire était totalement politisée, à accepter le ministère de la Guerre. Passant pour antidreyfusard par ses attaches avec l'École polytechnique, sa nomination fut diversement appréciée.

C'est pendant ce court ministère que le 12 mai, il signe la mise en position de non-activité, par retrait d'emploi, du commandant Cuignet (il avait accusé Du Paty de Clam d'avoir été l'auteur principal du faux Henry) pour avoir livré à la publicité une correspondance échangée par Freycinet et Delcassé et relative à l'Affaire. Mais le 1^{er} juin, c'est à lui également que revient de faire incarcérer le même Du Paty de Clam, sous l'inculpation de faux.

Quelques mois après, puis cinq ans plus tard, en 1903, il s'expliquera encore sur ces mesures prises au pire moment de l'Affaire et que, manifestement, il n'avait pas arrêchées sans de graves débats de conscience.

L'arrivée au pouvoir de Waldeck-Rousseau marque un tournant dans sa vie politique. S'il se refuse à lui accorder sa confiance le 26 juin 1899 (il s'abstient dans le scrutin), c'est qu'il sait que s'ouvre l'ère d'une majorité virtuellement

axée sur le radicalisme, et que sa place n'est plus dans cette majorité-là. Face à la montée des radicaux et des socialistes, il se sent faire figure, au moins en matière sociale, de quasi-conservateur. Il apporte encore cependant sa compétence à de nombreux textes sur les chemins de fer, notamment ceux d'Algérie.

Président de la commission de l'armée en 1901, il s'oppose, à ce titre, en février 1902, à la réduction envisagée du service militaire à deux ans et préconise plutôt le maintien du temps de l'obligation légale avec la possibilité de faire passer le plus d'hommes possible dans la disponibilité après la deuxième année. En 1904 puis en 1905, il ne cesse de combattre ce texte auquel il refuse sa caution, alors qu'il est adopté par 519 voix contre 32. « Derrière cette loi, dit-il, c'est le désarmement. »

Entre-temps il avait perdu, en novembre 1902, la présidence de cette commission.

Président de la commission du régime des boissons pendant la 9^e législature — il avait déposé un volumineux rapport sur la question en 1902 —, il intervient encore activement sur les fraudes, les bouilleries de cru, le mouillage, les abus du sucrage.

En 1908 et 1909, le projet Caillaux d'impôt cédulaire sur la rente le trouve toujours irréductible.

Le recrutement des officiers, les effectifs de l'armée, l'organisation de l'enseignement technique retiennent encore son attention en 1909, mais c'est un homme politique un peu désabusé et présenté par la fédération républicaine qui affrontait les élections le 24 avril 1910.

Il fut battu avec 5.609 voix, tandis que Cuny en totalisait 8.161 sur 17.188 inscrits et 14.039 votants.

Sollicité plus tard pour un mandat sénatorial, il se refusa à entrer en compétition avec son ami Méline. Il se consacra dès lors à l'administration d'affaires privées. Il était en effet : président du conseil de la Société éclairage, chauffage, force motrice ; président du conseil de l'Ouest-Lumière ; président du conseil de la Compagnie générale du Maroc ; administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris ; administrateur de la Land Bank of Egypt ; administrateur des Chemins de fer de Chan-Si en Chine ; administrateur de la Société marseillaise de crédit ; administrateur des Accumulateurs Tudor ; président du conseil de la Société de constructions métalliques de Dinocé ; président du conseil de la Vosgienne agricole.

La fin de sa vie fut assombrie par la mort de deux de ses fils tués à l'ennemi, en 1914 et 1916.

A ses activités parlementaires, C. Krantz avait joint celles de conseiller municipal de Saint-Laurent et conseiller général d'Epinal. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 2 avril 1894.

KRANTZ (JULES, FRANÇOIS, EMILE, vice-amiral), né le 29 décembre 1821 à Givet (Ardennes), mort le 25 février 1914 à Toulon (Var).

Ministre de la Marine et des Colonies du 5 janvier 1883 au 22 février 1889.

Ministre de la Marine du 19 mars 1889 au 17 mars 1890.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires*, t. III, p. 470.)

L'amiral Krantz qui avait dû défendre pied à pied le budget de la Marine en 1888 n'eut pas l'occasion d'intervenir à la tribune lorsqu'il reprit le portefeuille de la Marine de mars 1889 à mars 1890.

Après la chute du deuxième cabinet Tirard le 14 mars 1890, l'amiral Krantz, qui avait été admis dans la 2^e section du cadre de l'Etat-major général de l'armée navale le 16 décembre 1886, s'installa dans la retraite et mourut le 25 février 1914 à Toulon, à l'âge de 93 ans.

Il était né non pas à Arches comme l'indiquait par erreur la notice du *Dictionnaire* de Robert et Cougny, mais à Givet; son père, Marie-Nicolas Krantz était sous-lieutenant au 2^e Régiment d'infanterie.

KRANTZ (SÉBASTIEN, JEAN-BAPTISTE), né le 17 janvier 1817 à Arches (Vosges), mort le 13 mars 1899 à Paris.

Sénateur inamovible de 1875 à 1899.

(Voir première partie de la biographie dans ROBERT ET COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires*, t. III, p. 469.)

Pendant les dernières années de sa vie parlementaire, Sébastien Krantz consacra son activité aux questions intéressant les travaux publics, et en particulier les chemins de fer. C'est ainsi qu'il rapporta, en 1891, le projet de loi relatif à la section Cluses-Le Fayet sur la ligne La Roche-Chamonix et le projet de loi tendant à l'incorporation du chemin de fer Alençon-Condé dans le réseau de l'Oucst et en 1897 le projet de loi sur les chemins de fer d'intérêt local des Ardennes. Le 28 décembre 1895, au cours de la discussion de la loi de finances pour 1896, il intervint contre un « cavalier budgétaire » relatif à l'organisation des services des ponts et chaussées auxquels il avait appartenu et en obtint la disparition.

Il devait mourir le 13 mars 1899 à l'âge de 82 ans.

KRAUSS (PHILIPPE), né le 14 janvier 1861 à Lyon (Rhône), mort le 2 octobre 1904 à Lyon.

Député du Rhône de 1898 à 1904.

Issu d'une famille peu fortunée qui compte dans son alliance la célèbre cantatrice Gabrielle Krauss, il avait à peine commencé ses études classiques au lycée de sa ville natale quand la mort de son père les interrompit; le jeune homme, déjà orphelin de mère, dut gagner sa vie.

Entré aussitôt, comme petit commis, dans une importante fabrique de chocolats de Lyon, il en fut bientôt l'un des principaux employés. Plus tard Ph. Krauss devint le représentant lyonnais de la grande raffinerie de pétrole Fenaille-Despaux.

Entre-temps, il avait contracté à 18 ans un engagement volontaire au 14^e bataillon de chasseurs à pied et, une fois libéré du service militaire, s'était lancé dans la politique. Dès la fin de 1886, il était secrétaire du comité central des comités radicaux de la ville de Lyon. Depuis cette époque, il ne cessa de faire la plus active propagande en faveur des idées républicaines avancées, ce qui lui valut une grande popularité dans les milieux ouvriers de la cité lyonnaise.

Elu en 1896, par 4 300 voix, conseiller municipal du V^e arrondissement de Lyon, il y est nommé rapporteur de la commission des grands travaux et de l'emprunt.

Il se présenta ensuite aux élections législatives de 1898 et fut élu au second tour, le 22 mai 1898, député de la 5^e circonscription de Lyon (Croix-Rousse), par 3 400 voix contre 2 600 à Flourens, député sortant des Basses-Alpes, ancien ministre des Affaires étrangères. Il s'inscrivit au groupe des socialistes parlementaires.

Sa brève action parlementaire est marquée par le souci d'améliorer le sort de la classe ouvrière, qu'il connaît bien et qu'il estime de son devoir de représenter. Il défend un amendement tendant à l'élection par moitié des membres du Conseil supérieur du travail, adresse une question au ministre des Travaux publics sur la hausse du prix des houilles, et présente les doléances de l'industrie lyonnaise : difficultés de l'approvisionnement en charbon, crise du tissage des soies, etc. Il intervient au cours de l'interpellation d'un député sur les grèves du Doubs et du Haut-Rhin.

Aux élections législatives du 27 avril 1902, il est réélu au premier tour par 3 790 voix. Sa participation aux activités de la commission des associations et congrégations et à celles de la commission d'enquête sur la tentative de corruption faite auprès du président du Conseil (l'affaire du « million des Chartroux ») qui, déclare le *Figaro*, « lui offrit l'occasion de faire parler de lui », fut interrompue par un décès prématuré : il mourut à Lyon, le 2 octobre 1904, âgé de 43 ans.